

# la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°24

JUIN 2018



Beynat  
- Corrèze -

P04

Projets  
et travaux

P11

Vie au village

P18

Santé  
et Social

sommaire



P04  
PROJETS ET TRAVAUX



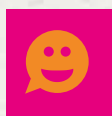
P06  
FINANCES ET BUDGET



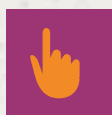
P09  
ENVIRONNEMENT  
ET CADRE DE VIE



P11  
VIE AU VILLAGE



P13  
JEUNESSE



P15  
VIE ASSOCIATIVE



P18  
SANTÉ ET SOCIAL



P21  
VIVRE ENSEMBLE



P22  
EXPRESSION LIBRE



# L'été sera festif !

**A** lors que la douceur des beaux jours est de retour, nous avons le plaisir de vous adresser l'édition estivale de notre journal municipal.

Vous y trouverez la rubrique budget vous détaillant le compte administratif 2017 ainsi que le budget 2018 adopté au printemps. En grande partie autofinancés, 823 000 € de travaux nouveaux sont prévus cette année : voirie, aménagement du nouveau local technique de la zone du Peuch, dernière tranche des travaux de mise en accessibilité des installations communales, démarrage du projet « salle multi-activités », aménagement paysager du nouveau cimetière, éclairage d'un terrain de tennis, lancement de l'adressage et du projet de jardin partagé au cœur du bourg, sont quelques-uns des chantiers qui seront menés cette année par l'équipe municipale.

Durant le premier trimestre 2018, nous sommes venus à votre rencontre à l'occasion de nos traditionnels comités de villages durant lesquels nous avons pu échanger à propos de la mise en place de l'adressage. Méthodologie, financement et débats fructueux furent au programme.

Durant le printemps, le travail de concertation intercommunal concernant les rythmes scolaires a finalement abouti, en accord avec le conseil d'école, à la décision de revenir à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée, signant ainsi la non reconduction des ateliers périscolaires, chronophages et trop coûteux.

Ce printemps a aussi vu le retour de la foire aux fleurs et aux volailles ainsi que de la fête votive qui, en dépit d'une météo des plus automnales, a été l'occasion d'applaudir la première course de caisses à savon beynatoise !

Enfin, alors que le début de l'été est rythmé par les premiers marchés des producteurs de pays, nous vous donnons rendez-vous le mardi 17 juillet pour le concert inédit du groupe « Sangria Gratuite », concert offert par la municipalité, un moment fort à ne pas manquer !

Mon équipe et moi-même vous souhaitons un bel été à Beynat !

Votre Maire,  
Jean-Michel MONTEIL

# Une nouvelle salle multi-activités verra le jour

**Année après année, la vie associative beynatoise n'a cessé de se développer, à tel point que la commune compte aujourd'hui 47 associations, avec chacune son fonctionnement et ses besoins. Ce constat plutôt positif engendre cependant des difficultés au niveau de l'occupation des salles et des locaux nécessaires à l'expression de ces activités.**

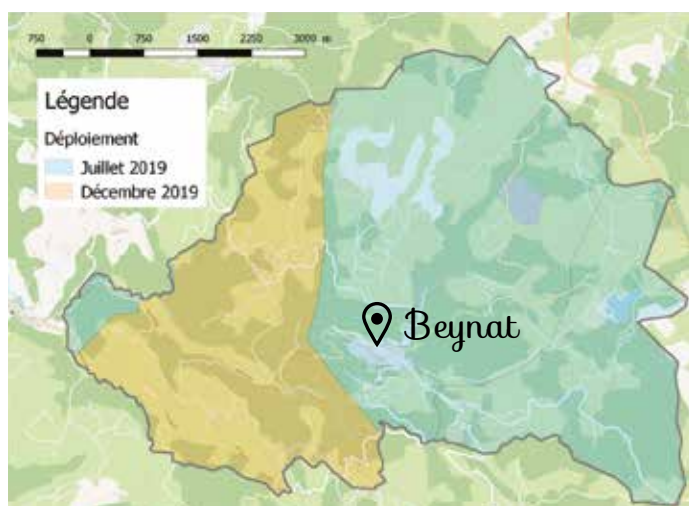
C'est particulièrement le cas du foyer rural Pierre Demarty, constamment utilisé et qui voit se succéder toute la semaine gym douce, théâtre enfant et adulte, Qi Gong, judo, danse (y compris de salon), chorale, yoga, cinéma, sans compter les réunions et manifestations ponctuelles (culturelles, festives).

Même si la construction du gymnase intercommunal en 2008 avait permis une première « régulation », en donnant notamment aux pongistes et aux collégiens de l'EPS la possibilité de jouir de conditions plus adaptées, le développement de la pression associative a entraîné depuis une nouvelle saturation du foyer, saturation non compensée par le gymnase qui n'est pas adapté à la pratique de certains sports au sol, ou qui est lui aussi devenu très fréquenté.

C'est pourquoi les élus ont mené une réflexion, en concertation avec les associations (judo, yoga, Qi gong, gym), en vue de la création d'une nouvelle salle multi-activités dont la superficie est de 150 m<sup>2</sup>. Celle-ci se situera dans le prolongement du gymnase et lui sera mitoyenne au niveau de l'annexe de stockage. Un couloir permettra d'ailleurs de relier la future salle au gymnase proprement dit et de permettre ainsi l'utilisation des sanitaires et des vestiaires existants. Une salle dite « réserve d'approche » permettra de ranger certains matériels comme les chariots de tatamis ou de gym. Les travaux devraient débuter au début de l'année 2019.



## La fibre arrive à Beynat



Très attendu, le déploiement de la fibre à Beynat se fera en deux temps : les travaux de déploiement seront terminés en juillet 2019, au plus tard, pour la partie Est, et au maximum fin décembre 2019 pour la partie Ouest (voir carte). Le raccordement effectif des logements depuis un boîtier posé sur le domaine public ou en palier d'un immeuble et jusqu'à l'intérieur des logements, sera réalisé lors d'une deuxième phase dite de commercialisation (estimée à 3 mois après la fin des travaux) dès lors que chacun d'entre vous souscrit un abonnement auprès du Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix. Pour rappel, la mise en place du très haut débit par la fibre est réalisée sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental de la Corrèze et du Syndicat Mixte DORSAL. Les travaux sont réalisés par le groupement Axione (filiale de Bouygues Énergies et Services).



### Don de la maison "Monteil"

Dans un courrier datant du mois de janvier 2018, Alain et Christiane Monteil domiciliés au Pescher ont proposé de céder gratuitement à la commune de Beynat un immeuble situé Rue Jean-Moulin comprenant aussi un hangar donnant sur la RD 121. Il s'agit de la maison dite « maison Monteil » qui abritait autrefois un hôtel restaurant et un commerce de gros en fruits et primeurs (noix). À l'abandon depuis de longues années, cette maison dispose de volumes intéressants. La municipalité a accepté ce don, et les élus vont donc engager une réflexion quant à l'utilisation future de cette bâtisse.



# Travaux de voirie et élagage

**Cette année nous avons effectué durant le printemps les nombreux travaux de voirie qui étaient prévus et inscrits au budget 2017. À l'automne 2018, nous effectuerons, les travaux de voirie prévus et inscrits au budget de cette année.**

Les travaux de voirie les plus importants réalisés au cours du printemps ont concerné les voies communales des villages suivants : Chassancet, La Brande, Fontourcy, Miel, Brugeille mais aussi Le Perrier (vers les communaux) et Espagnagol (VC 24 Eyzat – La Saule). Tandis que les villages de Chassancet, La Brande et Fontourcy ont été regoudronnés en totalité en enrobé, les routes de Miel, Brugeilles, le Perrier et Espagnagol ont été refaites partiellement. Des travaux d'empierrement, des coupes d'eau, du débroussaillage dans les chemins pédestres, le busage et récurage de fossés sur une partie de la commune, du nettoyage des chemins en général, ont également été réalisés par des entreprises et par les employés communaux.

L'un des gros chantiers à venir concerne le regoudronnage de la place de la Poste dans le cadre des aménagements d'espace public. Pour 2017 ces travaux s'élèvent globalement à 94 191€ HT. Une subvention de 10 000 € a été attribuée par le conseil départemental de la Corrèze ainsi qu'une dotation de l'État d'un montant de 9 808 €

Un programme de curage des fossés sur 3 ou 4 ans a été mis en place sur la commune dont une petite partie à Espagnagol a été effectuée sur une portion de voirie communale déjà élaguée.

Quant au programme d'élagage commencé en 2015, il s'est poursuivi cette année sur les routes communales du Parjadis et de La Faurie. Deux entreprises, avec l'aide des



employés communaux, ont pendant plus d'une semaine élagué la VC 4 du Moulin à Papier, La Faurie, jusqu'à la D14. Une partie de la VC 7 qui monte au Parjadis a également été élaguée. Le conseil municipal remercie tous les riverains de La Faurie et du Parjadis pour leur patience et leur compréhension pendant la durée des travaux.

## Cimetière : état des lieux

**15 cavurnes ont été mis en place dans notre espace cinéraire et sont désormais disponibles à l'achat, certains ayant déjà trouvé acquéreur. Il en va de même pour les caveaux enherbés dont le premier va bientôt prendre place.**

Quant aux emplacements pour les caveaux traditionnels, la première allée se remplit, puisque 6 emplacements ont déjà été cédés. Tout notre espace est en cours de végétalisation. Suite à 3 études paysagères effectuées au début du printemps, c'est le projet de Sylvain Laforge, paysagiste à Beynat, qui a été retenu. Tilleuls, charmes, pins, bouleaux, érables, et autres essences sont désormais en place. Arbustes, petits massifs et constructions de fontaines vont suivre. Pour un repérage facile au sein de ce site, ces plantations, justement situées, vont nous permettre de nommer les allées. Ainsi, vous trouverez l'allée du tilleul, l'allée du charme, l'allée du pin, etc. Nous vous rappelons que le règlement du cimetière est affiché sur les lieux.



Il est aussi disponible et consultable en mairie ainsi que sur le site Internet de la commune ([www.beynat.fr](http://www.beynat.fr), rubrique « Infos pratiques/Documents administratifs utiles »).

## Travaux d'assainissement à Peuchamiel

Débutés en octobre 2017, et évoqués dans le précédent numéro de la clé des champs, les travaux d'extension du réseau d'assainissement à Peuchamiel touchent à leur fin. Au printemps, un contrôle d'étanchéité du réseau a été effectué par l'intermédiaire d'une caméra. La finalisation du dispositif électrique et la mise en fonction de la pompe de relevage rendue nécessaire par la configuration du terrain sont imminents. Le réseau sera entretenu par les employés communaux au rythme d'une ou deux fois par semaine.

# Exercice 2017

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

En 2017, grâce à une gestion attentive et rigoureuse, **les dépenses ont été inférieures de 22 %** par rapport aux estimations du Budget Primitif. Les recettes, elles, ont été un peu supérieures aux prévisions.

L'arrêté du budget 2017 fait ainsi apparaître un **excédent de fonctionnement de 312 814 €** qui vient s'ajouter à l'excédent antérieur reporté et non utilisé de 153 574 €.



## BUDGET PRIMITIF 2017

Total recettes de fonctionnement :

**1 545 924€**

Dont excédent reporté ► **153 574€**

Total dépenses de fonctionnement :

**1 545 924€**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Total recettes de fonctionnement :

**1 669 944€**

Total dépenses de fonctionnement

**1 203 556€**

## BUDGET PRIMITIF 2018

Total recettes de fonctionnement :

**1 776 593€**

Dont excédent reporté ► **373 181€**

Total dépenses de fonctionnement

**1 776 593€**



# Le Budget Primitif 2018

Ce budget 2018 a été élaboré avec la plus grande rigueur, dans un contexte des plus contraints, alors que les contributions de l'État, qu'elles soient sous forme de dotations ou sous celle de subventions d'équipement, sont en général distillées de manière de plus en plus limitées.

## EN 2018, LE BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE BEYNAT S'ÉLÈVE À :

**FONCTIONNEMENT** 1 776 593€

**INVESTISSEMENT** 1 377 733€

**SOIT UN TOTAL DE** 3 154 326€

### TAUX COMMUNAL DES 3 TAXES

Taxe d'habitation	10.92%
Taxe foncière (bâti)	22.15%
Taxe foncière (non bâti)	104.85%

### SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE

Aux associations	37 846€
À la caisse des écoles	16 287€

823 481 € de dépenses d'investissement ont été programmées sur 2018, que ce soit en investissements nouveaux ou en poursuite de programmes antérieurs. Ces investissements seront en grande partie autofinancés et les taux communaux des taxes resteront inchangés ainsi que nous nous y sommes engagés.

## Le budget primitif 2018 en fonctionnement

À L'ÉQUILIBRE À 1 776 593€

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

**Impôts et taxes, taux communaux inchangés** (683 481 €)

**Dotations et subventions** (482 785 €)

**Excédent de fonctionnement 2017 reporté** (373 181 €)

**Produits des services et du domaine** : électricité produite, ventes diverses, services à communes voisines, repas cantine, taxe ordures ménagères... (127 300 €)

**Revenus des immeubles** (103 704 €)

**Produits exceptionnels** : remboursements de sinistres, etc. (3 352 €)

**Autres produits** : remboursement arrêt de travail (1 590 €)

**Amortissement de subventions** (1 200 €)

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

**Charges de personnel** : salaires, cotisations sur salaires et frais assimilés (586 159€)

**Charges à caractère général** : téléphone, eau, chauffage, carburant, entretien de la voirie, impôts et taxes, fournitures diverses, impôts et taxes... (492 572 €)

**Virement à la section d'investissement** (455 844 €)

**Autres charges de gestion courante** : subventions aux associations et à la Caisse des écoles, indemnités des élus... (101 133 €)

**Charges financières** : intérêts des emprunts (72 246 €)

**Charges exceptionnelles** (54 284 €)

**Amortissements** (9 070 €)

**Dotation aux provisions** : garantie d'emprunts (5 285 €)





# Le budget primitif 2018 en investissement

**À L'ÉQUILIBRE À 1 377 733€**

Les principaux investissements programmés en 2018 concernent les programmes de voiries 2017 (reportés à cette année) et 2018 et de signalétique (292 590 €), l'aménagement du nouveau local technique à la zone du Peuch (191 900 €), les travaux dans les bâtiments communaux du bourg, des villages et des écoles (75 146 €), la mise en accessibilité des bâtiments et voiries (51 723 €), l'acquisition de matériel et mobilier (43 080€), l'initiation des travaux de la future salle multi activités (40 000€), l'aménagement paysager de l'extension du cimetière (18 000 €), l'éclairage d'un terrain de tennis (17 360 €), la première tranche du projet adressage (15 120€), un programme défense incendie (9 700 €), et le lancement de la création d'un jardin partagé (7 550 €).

À cela s'ajoutent 20 000 € de travaux divers ainsi que 35 000 € d'affaires foncières.

## DÉPENSES

Dépenses d'équipement	814 681 €
Solde d'exécution reporté	322 785 €
Échéances d'emprunts	156 512 €
Restes à réaliser	73 755 €
Subventions d'équipement versées	8 800 €
Opération d'ordre transfert entre sections	1 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 377 733 €</b>

## RECETTES

Emprunts	298 854 €
FCTVA	154 343 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	93 207 €
Produits des cessions d'immobilisations	39 600 €
Subventions d'investissement	19 795 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 749 €
Autres immobilisations financières	1 341 €
Taxe d'aménagement	598 €
<b>Total recettes réelles :</b>	<b>609 487 €</b>
Virement de la section de fonctionnement	455 844 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 070 €
<b>Total recettes d'ordre :</b>	<b>464 914 €</b>
<b>Reste à réaliser :</b>	<b>303 332 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 377 733 €</b>



# Nos chemins de randonnée pédestre

**La commune de Beynat possède à ce jour 8 sentiers de randonnée pédestre, de 3 km pour le plus court (sentier de la châtaigne) à 15 km pour le plus long (Roche de Vic), représentant près de 68 km de chemins balisés !**

Ces balades sont réalisables seul ou en famille et permettent de découvrir sans grandes difficultés les paysages, les sites et le patrimoine de notre commune : la maison du cabas, le tunnel du tacot, le dolmen de la cabane des fées, le four d'Espagnagol, les cascades d'Espont ou encore le site de Miel pour ne citer qu'eux. Ces chemins permettent également d'apprécier la biodiversité de la nature corrézienne en général, et de la campagne beynatoise en particulier avec ses bosquets, haies, bois et prairies accueillant une faune et une flore foisonnantes, sans oublier les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) qui au nombre de 4, recèlent en leur sein de véritables richesses et spécificités environnementales (espèces ou essences rares ou protégées).

Tous les chemins de randonnées de la commune ainsi que leurs descriptifs sont cartographiés dans le nouveau dépliant disponible en mairie, à la Maison du Département et chez certains commerçants. De plus, une signalétique aux graphismes simples mais efficaces a été proposée gracieusement par "l'atelier couleurs" pour identifier chaque sentier. Sur le terrain cela se traduit par la pose sur les 8 chemins concernés de 100 panneaux pyrogravés sur bois de châtaignier, confectionnés par l'ESAT d'Argentat.

Dans un précédent numéro de la clé des champs, nous vous annoncions que le chemin n°5, "le territoire de l'ancienne commanderie de Puy de Noix" avait été inscrit au plan Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Conseil Départemental de la Corrèze. Une telle inscription est un gage de qualité. Le classement des itinéraires permet de donner un critère objectif de valeur, de par la qualité du tracé et les paysages ou éléments patrimoniaux rencontrés. Le PDIPR permet le recensement des chemins d'exception, les itinéraires remarquables, en tant que patrimoine identitaire des territoires et vecteurs de développement et de découverte de l'espace rural. Cette action qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable rentre parfaitement dans le cadre de l'agenda 21.



C'est ainsi que durant le mois d'avril, le classement du chemin n°5 a été officialisé avec la pose du panneau de départ à l'Étang de Miel. Ce beau parcours permet entre autre de découvrir l'espace historique de l'ancienne commanderie de Puy de Noix.

La marche est une activité excellente pour la santé physique et morale. Nombreux sont les randonneurs qui s'octroient une pause pique-nique en pleine nature, ils ont l'embaras du choix. Toutefois, afin de préserver la propreté des chemins, prévoyez d'emporter vos déchets pour ne pas laisser traces de votre passage, vous trouverez des poubelles à votre retour dans le bourg. Merci de contribuer au respect de l'environnement pour que ces sentiers gardent leurs attraits.



## Une «Balade en Corrèze» en Pays de Beynat

**Pour la 10<sup>ème</sup> année consécutive, le conseil départemental de la Corrèze organise cet été les «Balades en Corrèze».**

Celles-ci sont organisées avec le soutien du Comité Départemental de Randonnées Pédestres (CDRP), des Offices de Tourisme, des communes concernées et de la société Engie. Il s'agit de promenades accompagnées et commentées placées sous le signe de la convivialité. S'adressant à un public familial, elles permettent de découvrir la richesse des territoires corréziens.

Cette année, Beynat fera partie de la programmation. Le lundi 23 juillet, le départ se fera à 9h sur le site du Lac de Miel. Après un passage au Perrier, au Tanaret (site des cascades d'Espont) les marcheurs gagneront la maison du cabas pour une courte halte. Ils iront ensuite sous la halle Claude Duneton pour une animation sur le thème de la châtaigne. Enfin, les randonneurs emprunteront le sentier du même nom, puis la piste forestière, le chemin de Cors, avant de regagner le site de Miel vers 12h30 où sera servi un repas de clôture.

**Renseignements :** 05 55 85 97 82

En  
Bref...

## Notre site de Miel toujours aussi attractif malgré la perte du Pavillon Bleu

**Depuis 13 ans, le prestigieux label touristique « Pavillon Bleu » est décerné à notre commune pour la qualité du site de Miel, son environnement, ses eaux de baignade, son accueil et ses animations.**

Cette distinction renouvelée chaque année, fruit d'efforts importants, a contribué au développement du site et à son attractivité. Des analyses des eaux de baignade sont pratiquées chaque quinzaine tout au long de la saison estivale afin de vérifier leur qualité bactériologique. Ces eaux ont jusque-là toujours été classées d'excellente qualité, critère nécessaire pour l'obtention ou le renouvellement du Pavillon Bleu. Pour bien comprendre, il faut savoir que le classement "excellente qualité" ne peut être décerné que si la totalité des analyses de la saison sont jugées "eau conforme de bonne qualité". Or en 2017, une seule analyse sur les 5 effectuées a été notée "eau conforme de qualité moyenne", faisant perdre ainsi l'appréciation "eau d'excellente qualité". Par conséquent, le label Pavillon Bleu n'est pas renouvelé pour la saison 2018. Mais qu'à cela ne tienne, à l'aube de la saison estivale, tous les indicateurs sont déjà au vert avec de premières analyses totalement satisfaisantes. Un profil de baignade exceptionnel réalisé sur 5 années consécutives, un environnement plus que jamais préservé, une richesse faunistique et floristique mises en lumière par des animations "nature" très prisées, rien ne changera pour cette saison 2018. Nous sommes d'ores et déjà candidats pour récupérer en 2019 ce label qui nous tient à cœur. Cela se prépare dès maintenant ! En particulier, nous demeurons plus vigilants que jamais quant à la gestion du site qui se doit d'être des plus rigoureuses et respectueuses de l'environnement. Mais quoi qu'il en soit, il faudra attendre l'année prochaine pour voir flotter à nouveau le Pavillon Bleu sur la plage du Lac de Miel.

## SIRTOM : Nouvelles consignes de tri

Le SIRTOM vous informe sur la possibilité qui vous est offerte de pouvoir trier de nouveaux emballages. En effet, dorénavant, tous les « petits aluminiums » se trient et se recyclent. Ils sont donc à déposer en vrac dans les contenants de tri (poubelles jaunes).



Bouchons, Capsules, Couvreclos, Opercules, Colerettes et Couronnes



Capsules café, Bougies chauffe-plat, Barquettes, Boîtes et Feuilles



Sachets café, Poches de compote



Tubes de crème, Plaquettes et blisters de médicaments



## Les jardins "partagés" de Beynat

Il s'agit avant tout d'un projet social visant à mixer les publics autour d'une activité de jardinage qui animera et embellira le bourg. Il comprend par ailleurs différents volets, qui se développeront et se concrétiseront dans le temps :

- Un jardin partagé potager et fleuri mixant les publics, et valorisant ainsi une parcelle en cœur de bourg (Presbytère).
  - La mise en culture de plants destinés au fleurissement du village,
  - La dimension de jardin public « animé » répondant ainsi à notre engagement électoral.
- Toutes ces actions auront surtout pour but la cohésion sociale par le « bien vivre à Beynat » par l'exploitation partagée d'un terrain idéalement situé. Des partenaires ont déjà répondu favorablement à ce projet en exprimant leurs avis et leurs attentes. Il s'agit du centre de loisirs, du collège, de l'ESAT, de l'EHPAD, de la Croix Rouge, de la municipalité (personnels techniques), et de divers bénévoles. Seront ensuite inclus les futurs locataires de la résidence sénior. Afin de mixer et coordonner ces différents publics selon le principe « un seul jardin pour plusieurs exploitants », une animatrice compétente en la matière, Hélène Monéger, est chargée du suivi du projet et proposera diverses animations.

## Beynat récompensé pour la qualité de son ciel nocturne

En 2013, notre commune avait participé au concours national « Villes et Villages Étoilés » organisé par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Ce dernier récompense les communes ayant un environnement nocturne de qualité et qui conduisent une démarche d'amélioration continue dans ce domaine tant pour les humains que pour la biodiversité. L'ANPCEN incite en outre aux économies d'énergie, à la diminution de coûts publics et à la sensibilisation des habitants aux différents impacts de la pollution lumineuse.

L'association ajuste ses critères lors de chaque édition et les renforce selon les évolutions de terrain et de la réglementation. Elle souhaite favoriser les communes se fixant des objectifs de progrès, maîtrisant les nuisances lumineuses par une gestion différente des usages de l'éclairage,

comme l'extinction complète ou partielle en cours de nuit. Elle favorise également les communes qui améliorent la direction des émissions de lumière pour en limiter l'impact. Elle encourage l'utilisation de la signalisation passive, l'absence de mise en lumière du patrimoine naturel et bâti, la suppression des lampes à lumière blanche néfastes pour l'environnement et la santé publique. Elle valorise également la sensibilisation des citoyens aux différents enjeux de l'éclairage nocturne et les actions de découverte de l'environnement nocturne.

En 2017, Beynat s'est portée à nouveau candidate pour le renouvellement de ce label national. Grâce à des mesures appropriées, notamment en matière de gestion de l'éclairage public, nous avons été récompensés et progressons même, en obtenant une deuxième étoile (le maximum étant 5), rejoignant ainsi les 373 autres communes françaises concernées par ce label écologique.



# Rencontre avec Pierre Mily, président des marchés des producteurs de pays de Beynat



*Pierre Mily s'investit depuis de nombreuses années dans la vie associative locale et dans l'organisation des principales manifestations de la commune. Véritable cheville ouvrière, il fait profiter les associations de ses compétences techniques et de son réseau logistique. Il est à la tête du comité local des marchés des producteurs de pays depuis 2004.*

## Que représentent aujourd'hui les marchés des producteurs de pays à Beynat ?

Ces marchés existent depuis 2001, organisés tous les mardis soirs de juillet et août. Ils se sont développés et structurés année après année. De nombreux investissements ont été réalisés (tables, bancs, chapiteaux, matériels) et l'organisation avec la municipalité et les associations est aujourd'hui bien huilée. Ces marchés, toujours très fréquentés, sont devenus les rendez-vous de l'été par excellence. La crise financière de 2008 et l'augmentation du nombre de marchés de pays en Corrèze ont eu quelques répercussions (notamment au niveau



des achats auprès des producteurs) mais n'ont que peu affecté la popularité et le succès de ces mardis festifs.

## Peut-on dire que l'organisation de ces marchés mobilise tout un village ?

Oui sans aucun doute, car ce sont plus de 25 associations et 200 bénévoles qui sont concernés sur l'ensemble de la saison. La préparation se fait en amont avec plusieurs réunions avec la chambre d'agriculture, les producteurs, mais surtout à Beynat avec les associations qui se répartissent les dates. Les marchés mobilisent également les commerçants locaux, ainsi que la municipalité à travers le précieux soutien des employés communaux

## Qu'a apporté la construction en 2017 de la halle Claude Duneton ?

La construction de la halle et la nouvelle configuration de la Place du Souvenir ont considérablement amélioré les conditions dans lesquelles se déroulent les marchés. L'adaptation a été facile. La halle permet aux visiteurs d'être abrités en cas de pluie et offre de l'ombre à

ceux qui le souhaitent. La cuisine aménagée pour les frites et les crêpes est pratique car elle dispose d'une chambre froide et d'un point chaud. C'est un confort de travail non négligeable pour les bénévoles ! En outre, il y a désormais des sanitaires dignes de ce nom. La buvette est quant à elle restée à la bascule, plus centrale et qui symbolise l'âme des foires et marchés. Pour les musiciens, l'avancée qui a été créée est très appréciée et les visiteurs continuent de danser sur la place.

## Comment s'annonce la saison 2018 ?

La saison 2018 compte 8 marchés (du 3 juillet au 28 août). 27 associations y participent. Suite à l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été constitué. À ce propos, je tiens vivement à remercier Renée Champ pour son investissement et avec qui j'ai eu plaisir de collaborer pendant toutes les années où elle fut ma trésorière. Cette année, le fonctionnement ne change pas mais repose désormais sur un règlement intérieur, afin de préciser le rôle de chacun.

## Sans oublier le marché hebdomadaire



En période estivale, le marché local réunit une quinzaine d'exposants. Il se déroule tous les dimanches matin de 8h à 12h30 sous la halle Claude Duneton. On y trouve : viandes, charcuterie,

volailles, fruits et légumes, pain, pâtisserie, fromages, miel, vins, fleurs et plants... mais aussi parfois des vêtements, des bijoux et autres produits artisanaux et manufacturés. Cette année la municipalité fait réaliser un sac à provisions « design » qui sera distribué courant juillet à tous les clients, afin de soutenir notre marché et récompenser leur fidélité.

## SANGRIA GRATUITE en concert à Beynat

Après le concert historique des Trois cafés Gourmands en juillet 2017 à l'occasion de l'inauguration de la halle Claude Duneton, la municipalité a décidé d'offrir à nouveau un concert inédit et de qualité. Il s'agit du groupe « Sangria Gratuite » qui se produira le mardi 17 juillet à 21h. Venu tout droit du sud-ouest et connu au niveau national, Sangria Gratuite possède un registre festif qui convient parfaitement à l'ambiance des marchés de pays. Ce concert s'inscrit dans la tournée des 20 ans du groupe dont la bonne humeur devrait séduire un large public. L'avant et l'après concert seront assurés par le beynois David Dos Santos, alias DJ Dav.



## www.beynat.fr



Notre site demeure un outil de communication qui se veut être le plus complet possible. Vous pouvez y trouver diverses informations pratiques sur la commune ainsi que des actualités et des renseignements sur les manifestations à venir. Mis à jour régulièrement par l'animateur Yann Lomenech, le site continue de se développer et de se structurer et affiche une fréquentation

moyenne de 1 400 visiteurs par mois, soit + 77,3 % par rapport à l'année dernière. À ce titre, juillet et août pour les animations de l'été, octobre avec la foire à la châtaigne et février pour le trail sont les mois de l'année les plus fréquentés avec des pics entre 2 000 et 2 300 visiteurs. Les pages les plus visitées sur les 12 derniers mois sont : les événements, l'état civil, la présentation de la commune et les informations touristiques.

L'origine géographique des internautes qui se connectent est à 96,3% française. Cependant, il est intéressant de constater des connexions provenant du monde entier (exemples : Inde, Afrique, États-Unis, Brésil, Philippines...). Consulté à 50 % depuis un ordinateur, le site est de plus en plus parcouru depuis des mobiles (40 %), et des tablettes (10 %), preuve que la version « responsive » du site est efficace et lisible.

Au niveau des nouveautés, le kit des associations 2018 est en ligne et une rubrique « sports » avec tous les résultats sera créée à la rentrée.

En dehors du site Internet, la page Facebook « animations et vie à Beynat » également gérée par Yann Lomenech continue quotidiennement de vous informer sur la vie locale. Énormément suivie par les Beynatois, cette page très interactive facilite les échanges et le partage des informations.

La municipalité est ouverte à toutes vos remarques ou suggestions concernant ces deux outils de communication, et notamment au niveau des contenus recherchés et attendus.

## Un atelier tricot s'est mis en place à Beynat dès ce début d'année 2018



Tous les mardis de 17 à 19h, à la mairie, les participantes travaillent au recyclage des écharpes confectionnées à l'occasion de l'édition 2017 du Téléthon.

Quelques personnes extérieures venues en amies, notamment de Meyssac, prêtent main forte aux petites mains beynatoises pour réaliser toutes sortes d'articles : ponchos, décorations diverses, galettes de chaises, tapis, nids d'ange, cabas...

Les idées ne manquent pas. Si vous souhaitez participer ou apporter de nouvelles idées, n'hésitez pas à venir à une séance ou contacter le 06 79 09 78 30.

Vous pouvez aussi commander des réalisations par le biais de ces ateliers. Le montant des ventes sera reversé au Téléthon 2018.

## Ouverture à Beynat d'un café littéraire, culturel et gourmand

Depuis le 10 avril, « La Croisée de Beynat », vit au rythme du « Café plume », nouvel espace culturel et gourmand aménagé par Frédéric Vergne au cœur de sa boutique. Le libraire et buraliste diversifie ainsi son activité et souhaite en faire un lieu de rassemblement et de partage. Des animations sont proposées avec des thématiques nombreuses et variées : atelier cabas, tricot, art floral, causeries en occitan, dédicaces d'auteurs etc. Un calendrier a été élaboré et devrait s'enrichir de nouvelles activités comme de l'initiation à l'informatique, des ateliers d'écriture, des jeux, ou encore des échanges sur la découverte du territoire et du patrimoine local.

## Foires bovines et comice agricole d'arrondissement

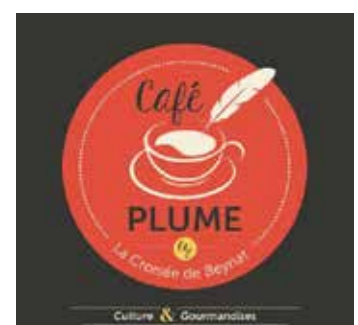
En 2018, pas moins de quatre manifestations agricoles sont au programme à Beynat.

Deux foires aux veaux de lait les jeudis 21 juin et 20 septembre sous la halle Claude Duneton, puis la traditionnelle foire aux bovins gras le jeudi 25 octobre sur la place du Souvenir. Entre les deux, un événement de taille avec le comice cantonal et d'arrondissement qui se déroulera le samedi 28 juillet et dont l'organisation « toumante » revient cette année à notre commune. À cette occasion, de nombreux éleveurs et leurs bêtes investiront le bourg, de multiples animations vous attendent, telles que fanfare, groupe folklorique, expositions, maquillage, mini ferme..., ainsi que des repas ouverts à tous le midi et le soir, dans une ambiance des plus festives.



## Boîte à lire

Une « boîte à lire » est installée dans le bourg de Beynat, sur la place du marché. Cette « petite bibliothèque » en plexiglas et sur pied, fonctionne en libre accès : chacun peut y déposer un livre qu'il a aimé et souhaite faire découvrir, ou emprunter un ou plusieurs ouvrages qui y sont proposés, de manière gratuite. Il s'agit de partager et de transmettre le plaisir et l'envie de lire et de donner la possibilité à ceux qui n'ont pas les moyens ou qui n'en ont pas l'habitude d'accéder à la lecture. Fréquenter une boîte à lire, c'est aussi pourquoi pas, un premier pas avant de s'inscrire à la bibliothèque !



## Retour à la semaine de 4 jours pour nos écoliers

**Suite aux dernières élections présidentielles, la possibilité a été accordée aux collectivités de choisir de maintenir ou non, le dispositif d'ateliers périscolaires mis en place depuis 2013 ou 2014, selon les cas, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.**

Ainsi, après 3 années d'application, les derniers ateliers se sont déroulés durant la première semaine de juillet, juste avant la fin des cours et le début des vacances d'été, mettant un terme à la semaine de 4 jours et demi. La décision du retour à la semaine de 4 jours a été prise dans le cadre d'une démarche de concertation au sein de la communauté de communes Midi

Corrézien et après avis favorables du comité consultatif « rythmes scolaires » et du conseil d'école.

Les arguments en faveur de ce changement résident essentiellement dans la complexité de la logistique, un coût élevé supporté par le budget communal en dépit des aides de la CAF et de l'État, et dans le fait que l'éducation, même dans un contexte de loisirs, ne relève pas de la compétence d'une mairie.

Durant 4 ans, et grâce à la qualité de l'investissement des différents personnels et animateurs qui se sont succédés sur le dispositif, les ateliers périscolaires ont constitué une expérience positive et enrichissante pour tous les écoliers de Beynat. Danse, cuisine, sport, anglais, rencontres intergénération-

nelles, théâtre ou informatique pour ne citer que ces activités, la diversité et la qualité étaient au rendez-vous. Nombreuses furent aussi les actions plus spécifiques comme l'intervention de nos sapeurs pompiers, la participation au festival « Accordéon Passion », à la fête votive, ou à la foire à la châtaigne, tout comme l'atelier d'initiation à la fabrication du cabas.

La municipalité remercie la coordinatrice Virginie Laforge et l'ensemble des intervenants, professionnels ou bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie.

Bien sûr, comme par le passé, l'accueil de loisirs sera ouvert à nouveau toute la journée du mercredi à partir de la prochaine rentrée.



## Un Carnaval de l'école très coloré !

**Le vendredi 9 mars, les enfants du groupe scolaire « les lucioles », accompagnés de leurs professeurs, du personnel scolaire et périscolaire et de quelques parents ont défilé dans les rues du bourg de Beynat, à l'occasion du traditionnel carnaval.**

Vêtus de déguisements et costumes aussi colorés qu'originaux, ils ont déambulé gaiement au son d'une musique de circonstance. Princesses, pirates et héros de dessins animés d'hier et aujourd'hui avaient tous le sourire pour ce rendez-vous organisé par la dynamique association des parents d'élèves de l'école. Le joyeux cortège a rendu visite aux commerçants et les enfants ont également salué les quelques pensionnaires de la maison de retraite toute proche, venus les admirer.

## Parents d'élèves

Appelée par des projets personnels, Ophélie Grandchamp, présidente de l'association des parents d'élèves de l'école des Lucioles a annoncé son souhait de passer le relais. Pendant plus de 2 ans, elle a su développer avec brio les activités de l'association en fédérant autour d'elle une véritable équipe de parents dynamiques et investis. Nombreuses sont les actions qui ont été menées sous sa présidence.

Si'il fallait n'en retenir qu'une, nous pourrions citer la concrétisation en 2017 du projet Playform avec la mise en place de jeux dessinés à même le sol dans la cour de l'école, et qui rencontrent un véritable succès. L'assemblée générale de l'association aura lieu le jeudi 13 septembre.

Ophélie Grandchamp précise que si des parents sont intéressés par la présidence ou d'autres fonctions au sein du bureau, ils peuvent se manifester dès à présent.

Contact : 06 19 67 36 19

## Les jeunes enfants et leurs parents sont invités à jouer !

Jeux de construction, jeux d'éveil, jeux de société, jeux en bois pour un temps de rencontre et d'échange. Dans le cadre du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP 19), la communauté de communes Midi Corrézien organise des ateliers « Jouer avec son enfant ». Ces ateliers proposés aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents, sont animés par la ludothèque « Air de jeux » de Tulle et par Jeanne Augier, animatrice du Relais Accueil Petite Enfance. Six séances sont prévues les samedis matin de 9h30 à 11h30 dont deux à Beynat les 7 juillet et 13 octobre au foyer rural Pierre Demarty.

**Ateliers gratuits, sur inscription uniquement**

**Renseignements & inscriptions :**

**Relais Accueil Petite Enfance**

**05.55.84.62.70 ou 06.49.53.07.02**

**rape@midicorrezien.com**



## Accueil de Loisirs : tout un programme

**L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beynat fonctionne tous les mercredis de l'année, ainsi que pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 12h30 et l'après-midi jusqu'à 18h30.**

Y sont accueillis tous les enfants de 3 à 16 ans encadrés par des animateurs ou animatrices qualifiés dont Charlotte Mazet est la responsable sur le site beynatois. À chaque période de vacances, un programme d'animations est proposé sur des thèmes variés.

Les enfants ont par exemple participé le mardi 17 avril, pendant les vacances de Pâques, à une journée « nature et découverte en mode survie », sur le sentier de la châtaigne avec Michel Chaput, alias « Mitch » et son épouse Christine, de la société Nunalik. Les deux guides leur ont fait vivre une véritable aventure en pleine nature et à deux pas du bourg, dans un environnement propice à l'apprentissage des connaissances sur les plantes et sur leurs nombreuses propriétés thérapeutiques ou culinaires. Après un pique-nique dans les bois, ils ont également appris à construire un abri/cabane fait de végétaux ramassés

par les uns et les autres. À l'issue de cette belle journée, les enfants ont reçu un symbolique diplôme de survie.

Cet été, l'accueil de loisirs de Beynat sera ouvert entre le 9 juillet et le 3 août, puis du 20 au 31 août. Le programme s'annonce passionnant avec un mois de juillet sur le thème de la science avec de l'astronomie (découverte des planètes et système solaire en 3D), le montage d'un robot, la fabrication de fusées et des expériences en chimie. Le mois d'août sera consacré aux arts de la scène avec du cirque, des jeux de mimes, une initiation au théâtre et à la danse et de la magie ! En dehors de ces différents thèmes, les enfants auront l'occasion d'aller au centre tounistique de Miel profiter des joies de la baignade.

À partir du mois de septembre, et en raison du passage à la semaine de 4 jours, l'ALSH sera aussi ouvert les mercredis matin.

**Pour s'inscrire (y compris pour les vacances) ou pour plus d'informations : contacter le secrétariat de l'ALSH Midi corrézien au 05 55 84 02 12 ou Charlotte Mazet au 06 08 56 20 07.**



## Le collège de Beynat, toujours très dynamique

> Du 15 au 17 mai, pendant 3 jours, les élèves des deux classes de 4<sup>ème</sup> ont visité Bordeaux, ville classée par l'UNESCO. À travers des jeux de piste, des visites guidées et diverses, ils ont découvert les richesses de la capitale régionale. Cette expérience leur a permis de travailler des apprentissages en français, en histoire, en géographie, en arts plastiques tout en améliorant les savoir-être en groupe.

> Du 23 au 25 mai les élèves de 5<sup>ème</sup> ont effectué un stage de 3 jours à la Station Sports Nature de Marcillac-la-Croisille, consacré au « vivre ensemble » et à la pratique d'activités nautiques de pleine nature : voile, canoë et kayak.

Encadrés par un moniteur et un enseignant, ils ont pu découvrir et approfondir leurs compétences dans ces différentes disciplines. Ce petit séjour a également permis aux élèves et aux enseignants de pratiquer des activités dans un autre cadre que celui du collège, et de partager des moments de convivialité.

> Le vendredi 25 mai, dans le cadre d'un travail sur les institutions et la vie d'une commune, les élèves des deux classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Beynat accompagnés de leurs professeurs, ont rencontré le maire Jean-Michel Monteil et sa première



adjointe Christine Carbonneil.

De nombreuses questions ont été posées par les collégiens qui se sont montrés très intéressés par le sujet. "fonctionnement et gestion d'une commune", "missions et investissement des élus", "implication et rôle du maire" ont par exemple été abordés lors de cette entrevue très enrichissante aussi bien pour les élèves que pour les élus. Cela a donné lieu à de nombreux échanges et permit de rappeler les bases et les fondamentaux de notre démocratie locale.

> Enfin, chaque année, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège sont formés par leur

professeur de « sciences de la vie et de la terre » (SVT) et par l'infirmière aux « premiers secours civiques niveau 1 » (PSC1). Ce certificat leur sera utile dès à présent et dans l'avenir, tant dans leur vie personnelle que professionnelle. Le développement de l'esprit de citoyenneté est aussi un des objectifs recherchés.

> Au printemps, des sorties d'observation de la biodiversité et d'initiation à la géologie aux alentours de Beynat sont aussi proposées aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. Une façon de découvrir autrement les richesses de leur environnement proche !

## Une 10<sup>ème</sup> édition réussie pour la journée sport nature des châtaigniers

En bref

La 10<sup>ème</sup> édition de la journée sport nature des châtaigniers s'est déroulée le dimanche 18 février à Beynat.

Il s'agissait de la deuxième organisée en hiver, avec au programme : du trail, du VTT et de la randonnée pédestre. Dès 9 h, les 110 trailers inscrits sur le 24 km prirent le départ, avec dans leur rang des coureurs de renom, dont Thierry Breuil, septuple vainqueur de l'épreuve. Ce dernier fut contraint d'abandonner au profit de son frère Olivier qui remporta l'épreuve en compagnie de Samuel Thomas en 1h57mn36s. Fabien Jumelle compléta le podium en terminant 3<sup>ème</sup> en 2h et 50s. Sur cette distance, le meilleur Beynatois fut Florian Vergne qui signe une 24<sup>ème</sup> place au général en 2h22mn27s.

Chez les femmes, c'est Stéphanie Mauzat du running club d'Arpajon qui termina en tête en 2h26mn47s, devant Marie-Laure Durand (2h42mn31s) et Lise Lalanne (2h48mn12s). À 9h30 ce sont les vététistes et les randonneurs du 15 km qui s'élancèrent, suivis par les marcheurs de la balade familiale guidée par Fabrice Rioux, puis par les 139 trailers participant au trail 13 km. Sur cette distance, c'est Laurent Diot et Régis Godillon qui arrivèrent ensemble, après 1h02mn41s de course. Kevin Godin termina 3<sup>ème</sup> en 1h06mn24s.

Chez les filles, c'est Anne Garnier du Brive Limousin Triathlon qui s'imposa en 1h20mn31s, devant Amélie Breuil (1h21mn43s) et Corine Sanchez en 1h28mn38s. Les meilleurs Beynatois sur ce 13 km furent Rose Auriat Gauthier 8<sup>ème</sup> féminine et 63<sup>ème</sup>



au général en 1h37mn46s et Yann Saar 105<sup>ème</sup> en 1h53mn. Les coureurs, les vététistes et les marcheurs ont tous apprécié la qualité des circuits imaginés par l'équipe organisatrice de l'UASB. De belles monotraces, des passages en sous-bois, quelques difficultés dans l'esprit trail, mais surtout de somptueux paysages ont jalonné cette matinée sport nature au pays des châtaigniers.

Entre 50 et 60 bénévoles ont contribué au succès de cette 10<sup>ème</sup> édition qui s'est terminée avec la remise des prix et le traditionnel repas tartiflette. Rendez-vous le dimanche 17 février 2019 pour la 11<sup>ème</sup> édition.

## Fiers de nos résultats sportifs !



La saison 2017-2018 s'est achevée pour nos différents clubs avec de très belles performances à la clé. Tout d'abord avec le **Rugby-Club de Miel** qui termine 2<sup>ème</sup> du championnat de 4<sup>ème</sup> série et accède ainsi à l'échelon supérieur. De plus, le quinze beynatois a participé à la finale territoriale de 4<sup>ème</sup> série au stadium de Brive (s'inclinant face à Orgnac/Vézère) et a atteint les 16<sup>ème</sup> de finale du championnat de France à Bressuire, battu sur le fil par le RC Pontivy. En ce qui concerne l'**AS Beynat**, la saison a été marquée par deux temps forts : tout d'abord la victoire 2 à 0 des U17 (en entente avec Nonards, Lanteuil et Saint-Hilaire) en finale de la coupe de la Corrèze contre l'entente Marcillac/Vitrac/Meymac/St-Angel, puis le 9 juin à Sainte-Féréole avec la victoire de l'équipe féminine 5 à 3 face à Meymac en finale du trophée féminin. Ce succès constitue un bel exploit pour cette

équipe en constante progression. On notera également le maintien de l'équipe fanion qui évoluera la saison prochaine en Régionale 3, du fait de la suppression de la Régionale 4.

En ce qui concerne l'**Élan pongiste** du Pays de Beynat (tennis de table), on retiendra la compétitivité de ses 6 équipes, de la pré-nationale Élite (qui se maintient) à la départementale 3C. Le club présidé par Frédéric Ceaux jouit d'une belle stabilité. L'association sportive du **tennis-club Beynat/Le Coiroux** a également vécu une saison couronnée de succès. En dehors des compétitions individuelles, l'équipe première a fini seconde de sa poule au championnat Verbier d'hiver. Pour le championnat du printemps, deux équipes étaient engagées. L'équipe fanion composée de François Goelzer, Quentin Blut, David Salvat et Régis Dautier a fini en tête de son groupe et a ainsi accédé à la première division. Bel exploit au niveau régional (Ligue Nouvelle Aquitaine) puisque Le TC Beynat / le Coiroux devient le plus petit club à monter à cet échelon. À noter que François Goelzer a remporté à titre individuel le championnat départemental des plus de 40 ans. Tous ces résultats sont les fruits du travail effectué lors des entraînements de l'école de tennis fréquentée le samedi matin par

une douzaine de jeunes. Le **Beynat judo club** a connu lui aussi une saison faste. Les judokas se sont illustrés sur les tatamis de la Corrèze, de la région et même au-delà. La jeune Marie Lahaye a remporté une médaille d'argent au tournoi international de Saint-Cyprien en mars, tandis que Lisa Guizalmont a enchaîné elle aussi les belles performances (médaillée d'or en mai au critérium régional de Châtelleraut). Notons aussi la ceinture noire obtenue par Thibault Capelas. Enfin, saluons le dynamisme du **Handball club**, de **Gym danse Volontaire** et de la **Plume beynatoise** (badminton).

### 1<sup>ER</sup> SALON DU BIEN-ÊTRE

À une époque où la vie génère de plus en plus de stress, nombreux sont celles et ceux qui cherchent à s'inscrire dans une démarche de développement personnel. En ce sens, le premier salon au cœur des thérapies du « mieux vivre » organisé les 10 et 11 février à Beynat par l'association « acte en soi » a permis à plusieurs centaines de visiteurs d'en savoir plus sur ce que l'on nomme plus communément les médecines alternatives. Durant 2 jours, une trentaine d'exposants spécialistes de ces techniques et thérapies ont tenu des stands, proposé des ateliers et animé des conférences.

## Zoom sur la vie associative

Le premier semestre 2018 a été marqué par de nombreuses animations festives et culturelles proposées par la municipalité ou les associations.

### Festin d'Auteurs® a remis le couvert

Le samedi 17 et le dimanche 18 mars a eu lieu à Beynat la 4<sup>ème</sup> édition du salon du livre de cuisine Festin d'Auteurs®.

Pendant trois demi-journées (le salon n'ayant ouvert ses portes qu'à partir de 14h le samedi), ce sont entre 2 500 et 3 000 personnes qui ont foulé la moquette du gymnase tout spécialement installée pour l'occasion.

« Cette fréquentation est plutôt satisfaisante au regard des éditions précédentes qui se déroulaient sur deux journées complètes » s'est réjouie Céline Lelièvre pour qui c'était le baptême du feu en tant que nouvelle présidente de l'association Festin d'Auteurs®.

Au-delà du nombre de visiteurs, c'est la qualité générale de cette 4<sup>ème</sup> édition qu'il

faut retenir avec un programme complet, riche et varié fait de rencontres et d'échanges avec les 67 auteurs présents, de découverte, d'initiation et surtout de bonne humeur.

Le coin des mini-chefs, les ateliers, les démonstrations, les expositions, les causeries littéraires et le bistrot gourmand ont su trouver leur public. La dimension très chocolâtée de cette édition parrainée par Christophe Felder a également séduit les plus gourmands.

La soirée des auteurs à Miel, a également été très appréciée, permettant aux participants et aux organisateurs de se retrouver dans un contexte plus festif et détendu.

Enfin, autre satisfaction de taille, la très forte mobilisation autour de l'équipe organisatrice. En effet, plus d'une centaine de bénévoles ont apporté leur pierre à l'édifice ;



chacun à leur façon et en fonction de leur disponibilité et de leur compétence.

**La prochaine édition de Festin d'Auteurs® devrait avoir lieu en 2020, suivant ainsi son habituel rythme biennal.**

### La poésie inspire toujours à Beynat

Cette année encore, la poésie a été mise à l'honneur à Beynat par le biais du Printemps des poètes dont le thème était « l'ardeur ».

Le premier temps fort s'est déroulé le samedi 10 mars avec une soirée « musique et poésie » proposée par la chorale Canta Bena en partenariat avec l'association des amis de la bibliothèque. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées au foyer rural Pierre Demarty pour chanter ou lire des textes, ou pour simplement écouter et passer un agréable moment. Le public a apprécié cette belle soirée agrémentée par les interventions de quatre musiciens et d'une chanteuse invités pour l'occasion.

Les deux autres temps forts ont été les cérémonies de remise des prix du concours de poésie organisé par la municipalité et auquel ont participé 150 collégiens et 45 adultes : un record !

Le 29 mars à la maison du cabas, 12 élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> ont été primés. Le vendredi 20 avril, ce fut au tour des adultes de découvrir le palmarès et d'être récompensés. Les textes ont été lus, y compris celui (hors concours) de la jeune Philomène Bertrand, 10 ans, scolarisée à Brive. Ce joli moment culturel a une nouvelle fois donné lieu à des échanges poétiques très enrichissants.



#### PALMARÈS DU CONCOURS

**Adultes :** 1. Ardeur d'été (Carole Regazzonni - Sollies Toucas) / 2. Je voulais que mon ardeur (Paulette Vigier - La Chapelle-aux-Brocs) / 3. L'ardeur « fougueuses... » (Françoise Pinaud - Beyssac)

**En 6<sup>ème</sup> :** 1. L'ardeur du chant (Élodie Laquière) / 2. L'ardeur du pigeon voyageur (Jérémy Besse) / 3. Nature (Simon Rouffiange)

**En 5<sup>ème</sup> :** 1. L'ardeur, c'est un élan (Mélessande Pailler) / 2. Chaque jour (Romane Longour) / 3. La poésie n'est qu'ardeur (Corentin Ischard)

**En 4<sup>ème</sup> :** 1. L'homme et l'ardeur (Mathilde Foucher) / 2. L'ardeur du jour (Valentin Prugne) / 3. Être un enfant immigré (Lise Marie Guillot)

**En 3<sup>ème</sup> :** 1. L'ardeur de l'Amour (Emma Brousse) / 2. L'ardeur du désespoir (Stanislas Vieille Cazes) / 3. Ardeurs d'ados (Rachel Mandart)

#### LES ATELIERS ET CAUSERIES OCCITANES DU CLUB DES BRUYÈRES

Le samedi 31 mars, le club des Bruyères a organisé au foyer rural Pierre Demarty, un atelier « découverte de l'occitan » ouvert à tous et animé par Pascal Boudy de l'Institut des Etudes Occitanes du Limousin de Condat sur Ganaveix. Référence en la matière, il a partagé, documents et projections à l'appui, ses connaissances sur le sujet.

L'occitan fait partie intégrante du patrimoine et de l'histoire de notre pays et il apparaît important de préserver sa mémoire et d'encourager son apprentissage afin de pouvoir en assurer la transmission, notamment auprès des jeunes générations.

Ce premier rendez-vous très apprécié a abouti à la mise en place d'un atelier périodique « Véné parla ûn Paou » afin de poursuivre les échanges et les conversations en patois en petit comité.

Ces rencontres se sont déroulées jusque-là en après-midi à l'espace Café Plume de la Croisée de Beynat ou en soirée à la Maison du Département.

**Renseignements :**

**07 86 74 80 70 ou 06 80 89 36 60**





## LE BOURG EN FÊTE (FOIRE AUX FLEURS ET FÊTE VOTIVE)

La fête votive a eu lieu les 12 et 13 mai. L'après-midi du samedi a vu, malgré une météo automnale, une dizaine de participants s'adonner aux joies de la première descente de « caisses à savons » organisée sur la commune. Cette animation inédite et originale a séduit le public présent et devrait être reconduite l'année prochaine. Ce sont ensuite 45 coureurs qui ont pris part à la 3<sup>ème</sup> édition des foulées beynatoises remportée par Nicolas Ceyrat chez les hommes et Jackie Duant chez les femmes. La soirée disco qui s'en est suivie a été très réussie.

Au programme de la journée du dimanche : vide-grenier, animation musicale avec la Maiade Malemortine et défilé de chars fleuris. Quelques jours auparavant, La foire aux fleurs et aux volailles du 1<sup>er</sup> mai organisée par l'association des commerçants et artisans de Beynat, avait elle aussi été un succès avec une bonne fréquentation. De nombreux exposants étaient présents, le tout animé par le groupe des Pastourelles de Brive.



## LES AMIS DE BEYNAT AFFICHENT LEUR DYNAMISME

Avant un second semestre qui s'annonce chargé (avec notamment un programme estival une nouvelle fois bien fourni), l'association des Amis de Beynat a d'ores déjà proposé plusieurs temps forts depuis le début de l'année, avec un concert de jazz de Mary Estrade, une soirée théâtre avec Robert Birou et une conférence historique de Marguerite Guély sur les guerres de religion en vicomté de Turenne et leurs conséquences pour Beynat.



## À la bibliothèque

Depuis le 25 mars 2017, La bibliothèque municipale, gérée par l'association des Amis de la Bibliothèque de Beynat est installée provisoirement à l'espace Léon Pimond à côté de la Maison du Cabas. Les bénévoles en charge des permanences, accueillent les adhérents le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. En 2018 une nouvelle activité a vu le jour puisque les enfants peuvent désormais venir écouter des histoires et des contes lus par Séverine Impinat et Valérie Dejean ! Celles-ci vous attendent un samedi matin sur deux à 10h30 à la bibliothèque. En plus des livres achetés, la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), permet de remplacer les livres prêtés tous les 6 mois. Par ailleurs, il est possible à tout lecteur de se connecter au site Internet de la BDP, afin d'y choisir des livres et de les réserver auprès de l'association ([www.bdp.correze.fr](http://www.bdp.correze.fr)).

En outre, le samedi 2 juin, les amis de la bibliothèque ont organisé la traditionnelle soirée Coquelicot. La conteuse Hélène Palardy a conquis le public avec son spectacle « Fiasco pour les canailles ». Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette soirée dont la première partie était assurée par les choristes de Canta Bena. Les responsables de la bibliothèque seraient heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles adhérents afin de pérenniser le dynamisme de la bibliothèque. Contact : Jean-Claude Bertoumieux (président) au 06 71 98 93 70 - Mail : [bertoumieux.jeanclaud@orange.fr](mailto:bertoumieux.jeanclaud@orange.fr)

## Agenda : les principaux rendez-vous

Pour les rendez-vous de l'été (en juillet et août), se reporter au dépliant en annexe.

**Samedi 8 septembre de 9h à 13h :** forum intercommunal des associations au gymnase.

**Vendredi 28 septembre à 20h30 au gymnase :** concert inédit du groupe « Nadau » dans le cadre du 4<sup>ème</sup> édition du festival « Accordéon Passion » organisé par le club des bruyères.

**Samedi 29 septembre de 14h à 20h au gymnase :** grand gala d'accordéon dans le cadre du festival « Accordéon Passion ».



**Dimanche 21 octobre (des animations dès le samedi 20) :** 26<sup>ème</sup> édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron avec son cortège d'animations.

**Du 24 octobre au 5 novembre au foyer rural Pierre Demarty :** exposition sur les poilus (centenaire 1914-1918).

**Samedi 27 octobre à 20h30 au foyer rural Pierre Demarty :** conférence des Amis de Beynat sur les trois dernières batailles de la grande guerre, animée par Joël Marchand.

**Dimanche 11 novembre à 17h au foyer rural Pierre Demarty :** grande fresque musicale et lyrique « 14/18, la fleur au fusil », proposée par les Amis de Beynat avec la chanteuse lyrique Nathalie Marcillac.

**Du vendredi 7 au dimanche 9 décembre :** animations Téléthon 2018.

**Dimanche 16 décembre à 17h :** concert de Noël avec l'ensemble vocal du Pays de Brive, proposé par les « Amis de Beynat ».

# LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE (MSP) DU PAYS DE BEYNAT A MAINTENANT 7 ANS

Ouverte en avril 2011 et pionnière en Limousin, elle a été inaugurée le 19 juillet de la même année par le ministre de la Santé, Xavier Bertrand.

Véritable acte d'anticipation, elle a permis d'éloigner sur notre bassin de vie le spectre de la désertification médicale, hélas si fréquente sur nombre de territoire en France.

La MSP du Pays de Beynat, dans un cadre moderne, agréable, adapté et accessible à tous ne comprend pas moins de 28 professionnels de Santé, sans oublier nos ambulanciers de « Beynat Assistance » et le SSIAD Midi corrézien.

La force d'une MSP comme celle de Beynat, c'est le travail d'interdisciplinarité qui s'y effectue autour d'un projet de Santé, validé par les autorités de santé régionales et auquel l'ensemble des professionnels ont adhéré.

Par ailleurs, les professionnels de Santé apprennent à mieux se connaître, à dialoguer, à coordonner leurs actes, à partager les informations pour une meilleure prise en charge des patients dans la limite de la confidentialité, de l'éthique et du secret médical.

Voici un « trombinoscope » de l'ensemble de l'équipe médicale et para-médicale qui compose à ce jour la MSP du Pays de Beynat ainsi qu'un focus sur l'Éducation Thérapeutique pour le Patient (ETP) que propose la MSP de Beynat et sur le dernier cabinet ouvert dans cette maison, celui de Sophrologie de Catherine Buf.

## L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE POUR LE PATIENT (ETP), coordonnée par Gisèle Vergne, diététicienne-nutritionniste

L'équipe médicale et paramédicale de la maison de santé a élaboré un programme d'éducation thérapeutique destiné aux patients à risque cardio-vasculaire présentant une ou plusieurs des pathologies ou facteur de risque suivants : diabète, hypertension, hypercholestérolémie,



obésité, tabagisme. Ce programme a reçu l'agrément de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'éducation thérapeutique basée sur le principe du SAVOIR / SAVOIR-FAIRE / FAIRE est reconnue par la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle a pour but d'aider le patient à acquérir ou développer des compétences pour gérer son quotidien et maintenir ainsi une qualité de vie.

Cette prise en charge est pluri-professionnelle : un médecin, une infirmière, une kinésithérapeute et une diététicienne (formés spécifiquement à l'éducation thérapeutique) animent ce programme depuis avril 2018 sous forme d'ateliers collectifs. Elle est gratuite.

## UN NOUVEAU SERVICE AU SEIN DE LA MSP :

### LA SOPHROLOGIE, pour être entendu, réconforté et ressourcé

- Porter attention à la personne fragilisée pour lui permettre d'améliorer sa qualité de vie en retrouvant un peu de calme intérieur.

- Oser parler de soi dans un climat intime et respectueux

- Et après ce temps de paroles, les exercices de relaxation-sophro proposés rendent alors possible de reconnecter avec la détente, la confiance, la joie.

Avec Catherine Buf, sophrologue, diplômée de l'Institut Européen de Sophro-analyse.

## LES CABINETS MÉDICAUX GÉNÉRALISTES



**Aymeric ARLABOSSE**

05 55 92 69 69

ou 06 12 48 33 35



**Thierry LELIÈVRE**

05 55 92 69 65



**Sébastien MAS**

05 55 92 69 65



**Gabrielle**

**NEUVILLE-ROUGÉ**

05 55 92 69 65

## CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE MUTUALISTE

05 55 92 69 55



**Sabin SARB**

chirurgien dentaire



**Isabelle LE ROUX**

assistante dentaire

## SAGE-FEMME LIBÉRALE

05 55 92 69 59



**Élodie MAS**

## CABINETS D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

05 55 92 69 51

Sylvie  
BOISSÉRIE-SEYEUXÉlodie  
GIRAUDNathalie  
MEYRIGNACValérie  
SENEPIN

## CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

05 55 92 69 52

Florence  
BROUSSECorinne  
CHAMPEAUChristelle  
EYRIGNOUXNatacha  
MIELLucie  
MOSSÉLIN

## ESPACE DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE

05 55 92 69 60

Louis  
CELLIER  
kinésithérapeuteLisa LABESQUE  
kiné-ostéopathe  
06 19 36 38 31Benjamin  
LECAVELIER  
kinésithérapeuteÉloi  
LECAVELIER  
kinésithérapeuteMyriam  
LINA  
kinésithérapeuteAmandine  
SCHULLER  
kinésithérapeuteCéline  
SOUTEYRAND  
kinésithérapeute

## CABINET D'ORTHOPHONIE

05 55 92 59 54



Alice HUMERY

Régine MARIN  
06 01 79 21 88CABINET DE  
DIÉTÉTIQUE  
NUTRITIONGisèle VERGNE  
06 10 46 08 94CABINET DE  
PSYCHOLOGIECéline FOURNANTY  
06 83 34 92 35CONSULTATION  
SOPHROLOGIECatherine BUF  
06 09 63 06 05BEYNAT ASSISTANCE  
AMBULANCE/VSL

05 55 85 59 59

Bertrand  
POMOUGNACXavier  
REYROLESSIAD  
MIDI-CORRÉZIEN

05 55 84 02 02



## L'EHPAD LA CHÂTAIGNERAIE

L'EHPAD la Châtaigneraie est un établissement à taille humaine qui accueille 67 résidents dans un cadre de vie agréable en cœur de bourg. Cela permet aux résidents de sortir et de participer à la vie du village.

Le personnel les accompagne au quotidien, en veillant au maintien des actes de la vie courante et en stimulant leur autonomie. La direction commune avec l'EHPAD d'Argentat permet de développer les compétences à disposition.

Les animations, parfois en lien avec les associations locales (théâtre, chorale, club des bruyères) sont diverses et adaptées à la population accueillie. Des sorties sont régulièrement organisées afin de s'extraire du contexte institutionnel, comme par exemple des courses à Brive, un pique-nique au lac de Miel, une sortie au marché, ou une participation aux Olympiades

Rappelons qu'il est possible de visiter l'EHPAD afin de préparer votre entrée en institution ou celle d'un de vos proches, et ce pour permettre une meilleure adaptation. Les visites ont lieu tous les premiers mardis du mois à partir de 10h30 selon les modalités suivantes : dans un premier temps, le cadre de santé fait visiter la partie hébergement et présente l'organisation de la vie quotidienne (soins, animations, restauration...). Puis, à la fin de la visite, l'agent en charge du bureau des entrées



répond aux questions administratives. Si vous souhaitez vous inscrire, contactez le secrétariat au 05 55 85 50 20.

Par ailleurs, 2018 sera marqué par le trentième anniversaire de l'établissement. Celui-ci sera fêté le 22 septembre de 10h30 à 15 h. La direction de l'établissement et tout le personnel travaillent à l'organisation de cette journée dont le programme vous sera présenté ultérieurement.



### L'EMPLOI AU CŒUR DES ÉCHANGES À LA MAISON DU DÉPARTEMENT

Le mercredi 18 avril à la Maison du Département et de Services au Public s'est tenue une « journée Jobs » action innovante mise en place dans le cadre du dispositif « Boost emploi » du conseil départemental de la Corrèze.

Nadine Derieux, animatrice à la MDSP de Beynat et à l'initiative de cette manifestation avait convié de nombreux partenaires et intervenants, tels que la Mission locale, l'Adapac, Pôle emploi, Aggèna 19, Information jeunesse Nouvelle-Aquitaine mais aussi des représentants d'agences d'intérim du territoire. Ce forum très bien organisé a rencontré un vif succès avec une fréquentation régulière toute la journée. Les personnes en recherche d'emploi et les intervenants ont beaucoup échangé, des curriculum vitae ont été déposés, et 253 demandes effectives ont été faites auprès des partenaires. Des personnes ont déjà été recrutées grâce à cette belle initiative qui sera sans doute renouvelée.



### REPAS DES AINÉS

Le 14 Janvier, a eu lieu au foyer rural Pierre Demarty le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux personnes de plus de 65 ans. Une centaine de convives y ont participé et ont savouré les plats concoctés par Stephan Goursoles de la Castanha. La nouvelle cuisine du foyer a d'ailleurs été inaugurée à cette occasion. De plus, l'animation musicale a été très appréciée par les participants. Toutes les personnes invitées n'ayant pas pu se rendre à ce repas ont reçu des mains des élus une panier garnie de produits locaux.



### LES 100 ANS DE MME MARIE-LOUISE BOURDELLE

Félicitation à Madame Marie-Louise Bourdelle, originaire de Sabeau, qui a fêté ses 100 ans au sein de l'EHPAD de Beynat, entourée des siens, de la direction et du personnel.

## Retour sur les comités de villages

Les 12, 13, 15 et 16 février 2018 ont eu lieu à Beynat les 4 comités de villages, respectivement à Espagnagol, Le Parjadis, Miel et le bourg.

Ces rendez-vous biennaux (en alternance avec l'assemblée communale) sont l'expression de la démocratie participative et permettent aux élus et aux citoyens de se rencontrer et d'échanger sur l'actualité municipale (budget, travaux et projets) mais aussi sur des sujets de proximité plus en rapport avec la vie de leur quartier ou de leur village. Cette année, le thème central de ces comités était l'adressage (voir dossier dans le numéro 23 de la clé des champs). Ce fut l'occasion d'expliquer aux participants la méthode et les objectifs de ce vaste chantier, et les conséquences que cela aura sur le quotidien des administrés.



## Bien vivre, c'est vivre ensemble !



> La fête des voisins, c'est toujours l'occasion d'un moment convivial où l'on apprend à mieux se connaître, à renforcer des liens, à évoquer les préoccupations ou discordances éventuelles, et en parlant, parvenir dans la majorité des cas à les solutionner. Cette initiative est partiellement suivie à Beynat, car même si la date officielle (le 25 mai cette année) n'est pas toujours respectée, force est de constater que les rencontres et discussions infor-

melles entre voisins sont nombreuses et garantes d'une bonne entente dans les "quartiers", les hameaux ou les villages.

> Toutefois, pour bien vivre ensemble, il convient aussi de se conformer aux différents arrêtés préfectoraux en vigueur (consultables en mairie ou sur le site Internet de la commune) concernant notamment, l'usage du feu (voir l'article ci-dessous) ou la législation sur les animaux (attention aux chiens errants, aux poules qui vont picorer le potager voisin...).

> De même, toujours en matière de civisme, il n'est pas rare d'observer un peu partout dans le bourg, des mégots de cigarettes jetés à même le sol qui sont difficiles à balayer par les employés, ou encore plus grave des dépôts sauvages en certains endroits de notre campagne. Ces pratiques

choquantes vont à l'encontre du respect mutuel et nuisent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement de notre commune. C'est ici l'occasion de rappeler encore une fois que Beynat dispose d'une déchetterie opérationnelle (voir horaires p. 23). Petit rappel également sur la vitesse excessive et les stationnements gênants (problème de visibilité) qui sont régulièrement évoqués et qui présentent un véritable danger. Pour terminer, préservons la propreté de nos chemins de randonnées en n'y oubliant pas nos déchets !

**Quelques devoirs et obligations, beaucoup de bon sens et de respect mutuel, c'est ainsi que notre commune peut continuer à utiliser ce slogan qui lui va à merveille, car décidément, oui "ON EST BIEN A BEYNAT" et faisons en sorte que ça dure !!!**

### RAPPEL DE L'USAGE DU FEU

**Avec l'arrivée des beaux jours, les activités de jardinage sont de retour. Tonte de la pelouse, taille des arbres, entretien des haies, élagage, débroussaillage.**

Les occasions de produire des déchets verts ne manquent pas. Or, rappelons que le règlement sanitaire départemental tout comme la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdit le brûlage des ordures ménagères (dont les déchets verts font partie), tant à l'air libre (feu de jardin) qu'en incinérateur.

Que l'on se trouve en ville, en secteur périurbain ou rural, le brûlage des déchets verts domestiques est strictement interdit, et ce, toute l'année.

Les raisons vont du risque d'incendie aux nuisances (odeurs et fumées) en passant par l'émission de polluants.

Pour pallier cette interdiction, des solutions existent : compostage individuel, broyage des végétaux, collecte en déchetterie.



# Expression libre

## Opposition municipale

Ainsi que nous nous y étions engagés, notre action se prolonge par nos interventions en conseil municipal, notre collaboration dans les différentes commissions, toujours dans l'intérêt général.

Pour une information complète, nous avons jugé utile d'organiser en mars, la conférence sur les compteurs Linky ; elle a été constructive et appréciée par les participants. Ce nouvel outil, probablement utile au fournisseur en électricité sera coûteux et intrusif dans la vie privée des consommateurs.

La perte de chaque compteur classique aura un coût pour la commune qui en est propriétaire (article L. 322-4 du Code de l'énergie) ; les compteurs connectés, eux, seront à la charge des consommateurs, sans facturation directe, et leur durée de vie sera moins longue.

Nous souhaitons également dynamiser notre centre bourg.

Une meilleure coordination entre les différents commerces et animations est indispensable pour afficher une vitalité régulière et attrayante tout au long de l'année. Dans ce même objectif, nous pensons qu'il est nécessaire d'améliorer la visibilité des marchés du dimanche matin.

Ainsi nous proposons que ceux-ci se repositionnent sur la place du même nom, la place du Marché, offrant ainsi davantage de convivialité tout au long de l'année par sa proximité immédiate avec les commerces. Le joyau de notre commune : le site du lac de MIEL, doit impérativement développer son offre, en termes de QUALITÉ, de SÉRÉNITÉ pour TOUS que l'on soit riverain, résidant ou vacancier ; cette amélioration devra impacter favorablement et durablement l'image de notre commune.

### L'opposition municipale

Notre blog : [beynat-expression20.blogspot.fr](http://beynat-expression20.blogspot.fr)

## Majorité municipale

Le premier semestre de cette année 2018 a été ponctué de plusieurs rendez-vous avec les Beynatois. Ainsi, le Conseil Municipal est venu à la rencontre des administrés à l'occasion des quatre comités de village qui se sont déroulés au mois de février dernier.

Durant ces comités, dans une ambiance attentive et conviviale, une place importante a été réservée à la démocratie participative dans le cadre de la mise en place imminente de l'adressage sur l'ensemble du territoire de la commune.

Au mois de mai dernier, villageois de Miel et élus ont encore une fois travaillé main dans la main, alors que notre site de Miel est menacé d'accueillir, à l'automne, plusieurs groupes d'étudiants en week-ends d'intégration, consécutivement à une gestion commerciale peu scrupuleuse du camping.

Durant cette réunion, tout comme durant les commissions mixtes de Miel qui se tiennent en amont de la saison estivale, le maire et son équipe ont exprimé avec énergie et détermination leur volonté de voir ce centre touristique à fort potentiel offrir enfin des prestations à la hauteur de son classement 4 étoiles, tant en ce qui concerne le primo accueil, l'hébergement, les animations, l'entretien, que la gestion de la plage dont l'environnement devrait être scrupuleusement préservé tant sur le plan écologique que sur celui de la tranquillité et du confort des riverains.

Ainsi, à l'aube de la saison touristique 2018, la municipalité continue d'exercer plus que jamais une vigilance des plus rigoureuses quant au mode de gestion du site dans sa globalité, au respect de la quiétude des touristes et des riverains, au respect de l'environnement et à celui de la qualité de l'eau.

### L'équipe de la majorité municipale



## NUMÉROS UTILES

**Mairie** : Tél. 05 55 85 50 25  
Fax : 05 55 85 91 81

**Trésor public** : 05 55 85 50 38

**Sapeurs pompiers** : 18  
(112 depuis un portable)

**Gendarmerie** : 05 55 85 50 02

**Pharmacie**  
Lionel Bockaert : 05 55 85 50 07

## MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE :

### Médecins :

Dr Aymeric Arlabosse : 06 12 48 33 35  
Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas  
et Dr Gabrielle Neuville-Rougé  
au 05 55 92 69 65

**Chirurgien-dentiste**  
Sabin Vasile Sarb : 05 55 92 69 55

**Sage-femme**  
Élodie Mas : 05 55 92 69 59

**Masseurs-kinésithérapeutes** :  
05 55 92 69 60

Benjamin et Éloi Lecavelier,  
Lisa Labesque, Louis Cellier,  
Myriam Lina, Céline Souteyrand  
et Amandine Schuller

**Ostéopathe**  
Lisa Labesque : 06 19 36 38 31

**Diététicienne, nutritionniste**  
Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94

**Infirmières libérales**  
Sylvie Seyeux-Boisserie,  
Élodie Giraud, Valérie Senepin et  
Nathalie Meyrignac : 05 55 92 69 51

**Infirmières MSA** : 05 55 92 69 52

**Orthophonistes** : 05 55 92 69 54  
Régine Marin et Alice Humery

**Psychologue**  
Céline Fourmanty : 06 83 34 92 35

**Sophrologue** :  
Catherine Buf : 06 09 63 06 05

**SSIAD Midi-Corrézien (service de soins  
infirmiers à domicile)** : 05 55 84 02 02

**Ambulances VSL Beynat Assistance** :  
05 55 85 59 59

**Maison de retraite** : 05 55 85 50 20

**Office de tourisme Vallée de la  
Dordogne Corrézienne** :  
05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94  
info@vallee-dordogne.com

**Déchetterie** : 05 55 85 96 22

**Maison du Département** : 05 19 07 81 21

**Communauté de communes  
Midi Corrézien** :  
Secrétariat : 05 55 84 31 00  
contact@midicorrezien.com  
Instance de Coordination  
pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05

**Collège** : 05 55 85 50 50

**École primaire** : 05 55 85 59 72

**École maternelle** : 05 55 24 41 12

**La Poste - Bourg** : 05 55 85 50 39

**Presbytère** : 05 55 74 00 73 ou 06 67 77 76 95

**Information Croix-Rouge** : 05 55 85 50 25

# Carnet

## NAISSANCES

**Lyna**, Nathalie, Marie BRUN, de Mélissa  
MARY CATAN et Julien BRUN,  
le 20 décembre 2017 - Rue des Écoles

**Valentin**, Marcel SALLE, de Fabien SALLE  
et Émilie TRONCHE, le 18 janvier 2018 -  
Espagnagol

**Anaé** MANTELET GUILLOT, de  
MANTELET Fabien et de GUILLOT  
Marie, le 5 mai 2018 - Le Bourg

**Jade** BRUGEILLE, de Martin BRUGEILLE  
et Elise Estelle Angéline LEMERT,  
le 14 mai 2018 - Espagnagol

**Kellyna** TAFILI, de TAFILI Antonio et  
MOTUKU Dalila, le 11 juin - Montredon

## DÉCÈS

**BAUSSIÈRE Guy**,  
le bourg, le 6 février 2018

**CATHIER Paule** Alphonsine,  
née PETIT, EHPAD, le 1<sup>er</sup> mars 2018

**BONTEMPS Marinette**,  
EHPAD, le 17 mars 2018

**BLAVIGNAT Marie-Louise**,  
née POUJADE, EHPAD, le 29 mars 2018

**LEPRINCE Marie**, née BOURDELLE,  
le Peuch, le 2 mai 2018

**PEUCHAMIEL Valentine**, Marie Louise,  
née CHAPELLE, EHPAD, le 16 mai 2018

**MONTEIL Marie**, née JUGIE,  
EHPAD, le 28 mai 2018

## LOCATION DE SALLES ET PRÊT DE MATÉRIEL

L'usage de manière ponctuelle,  
fréquente ou hebdomadaire, des  
différents locaux de la commune  
par les particuliers et/ou les  
associations est conditionné par  
la signature d'une convention.

Celle-ci concerne le foyer rural  
Pierre Demarty (avec ou sans  
la nouvelle cuisine), la cuisine  
seule, les foyers d'Espagnagol et  
du Parjadis, ainsi que le local de  
la poste, la maison du cabas et  
le local du stade pour certaines  
associations.

Les tarifs appliqués aux  
particuliers dépendent du lieu  
de résidence. La gratuité reste  
de mise pour les associations,  
néanmoins, elles doivent quand  
même déposer une caution.

D'autre part, le prêt ou la location  
de certains matériels appartenant  
à la commune ou à l'association  
des marchés des producteurs de  
pays font eux aussi l'objet d'un  
conventionnement.

Pour tous renseignements,  
location de salle ou de matériel :  
un seul interlocuteur,  
l'animateur Alexandre Miramon  
au 05 55 85 97 82.

[www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)

# Agenda

## RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 3 septembre 2018

## FESTIVAL ACCORDÉON PASSION

Vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018

## VACANCES DE TOUSSAINT

Du vendredi 19 octobre au dimanche  
4 novembre 2018

## FOIRE À LA CHÂTAIGNE

Dimanche 21 octobre 2018

## VACANCES DE NOËL

Du vendredi 21 décembre 2018 au  
dimanche 6 janvier 2019

## DONS DU SANG

Vendredis 20 juillet et 16 novembre : collecte  
de sang de 15h30 à 19h30 au foyer rural

# Pratique

## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :

Ouvert de 14 h à 18 h les lundis,  
mercredis et vendredis. De 9h à 12h  
les mardis et jeudis. Toute la journée  
le samedi (9h-12h et 14h-18h).  
Tél. 05 55 85 96 22

## LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT  
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81  
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr  
ou beynat@mairie19.fr  
[www.beynat.fr](http://www.beynat.fr)

## Accueil en mairie

Le lundi après-midi : 14h à 17h. Du mardi  
au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h.  
Le samedi matin : 8h30 à 12h.

## Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h,  
sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

La clé des champs : Journal municipal de Beynat  
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat  
Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL

Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL, Lucile BIGAND et Yann LOMENECH  
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal et des associations  
Photos : Yann LOMENECH, David VALLAT, Club photo, les élus et responsables associatifs.

Mise en page : Sylvie MAHÉ - Brive.

Impression : sur papier PEFC par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent





Extrait d'une immense fresque peinte en 1884 par le peintre Guillaume Alaux. Elle orne le chœur de l'église-basilique d'Arcachon (33). La fresque représente le « Couronnement de Notre-Dame d'Arcachon », manifestation religieuse qui s'est déroulée à Arcachon en juillet 1873.

## La "Dame au Cabas" d'Arcachon

Un cabas sur une fresque du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'église d'Arcachon... étonnant, non ?! Mais, est-ce bien un cabas de Beynat ? 4 raisons pour l'affirmer :

> La 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle voit le cabas s'installer comme l'emblème de Beynat, en particulier avec l'implantation de la maison Alliot en 1878.

> Le cabas de la fresque correspond en tout point au cabas N° 2 du catalogue Alliot.

> Les échanges économiques sont facilités par le Chemin de fer : la ligne Brive-Bordeaux est inaugurée en 1860 !

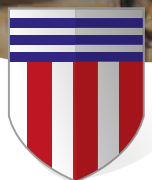
> Des liens politiques existent entre Beynat et Arcachon dans cette 2<sup>e</sup> partie du XIX<sup>e</sup> siècle :

- Isaac Pereire, le « banquier » du second Empire, est à l'origine du développement économique et touristique d'Arcachon. Or, il va hériter du château de La Boudie à Lanteuil (canton de Beynat).

- Son neveu, Paul Regnaud, polytechnicien, ingénieur, urbaniste et architecte de renom (il fut le maître de Gustave Eiffel), est le concepteur entre autre de la gare, du Casino mauresque et de la Ville d'Hiver d'Arcachon. Or, Paul Regnaud deviendra Conseiller général du Canton de Beynat de 1864 à 1870 !



Extrait de la p.2 du catalogue de la maison Alliot.



Beynat  
- Corrèze -

la clé  
des champs

n°24